



ASPRO-SURPRISE

ASSOCIATION SUISSE DES PROPRIETAIRES DE SURPRISE

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Asprosurprise du 1^{er} décembre 2014

Le quorum n'étant pas atteint à 19h45, une assemblée extraordinaire est convoquée pour 20h.

Présents : R. Mermoud, P. Girod (jr), O. Légeret, L. Mettraux, M. Glaus, N. Kaufmann, A. Francey, J. Monnier, N. Groux, Luc Voile, C. Brunetto, D. Graser, J. Mayor, D. Naef, P. Rey, H. Bernard, C. Rey, S. Henry, P. Charrière, M. Ramstein, F. Moura, L. Rode, A. Gavairon, F. Reinhardt, L. Potterat, G. Halter, T. Campiche, P. Baer, F. Séchaud

Procurations : N. Fabre, C.-H. Chabloz, S. Girardbille, D. Rinolfi, J.-C. Smolik, P. Moerch, G. Nicolier, C. Deutsch, C. Casteras, T. Genet, M. Schmidt, 6 SNG, 2 Cer, .

Excusés : D. Rinolfi, R. Bileci, P. Moerch, G. Nicolier, G. Lacour, T. Gafner, S. Girardbille, C.-A. Chabloz, N. Fabre, J.-C. Smolik, D. Mermoud, C. Casteras, T. Genet, P. Dorenbos

A 20h05, le vice-président, René Mermoud, déclare l'assemblée générale ouverte.

1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 28 novembre 2013 :
Adopté à l'unanimité
2. Rapport du président :
Tout d'abord, je vous prie de m'excuser, j'aurai vraiment préféré être avec vous ce soir, malheureusement mon chirurgien en a décidé autrement.
Comme à mon habitude, je serai bref, sachant que vous n'êtes pas venu pour cette partie administrative de l'assemblée générale mais plutôt pour discuter de calendrier, de jauge et de voile.
Je vous informe que la classe Surprise a été qualifiée par Swiss Sailing pour pouvoir organiser un championnat suisse en 2015. En effet, grâce aux Neuchâtelois qui ont réuni 13 bateaux pour un critérium, aux Tessinois qui en ont organisé un avec 10 bateaux ainsi que toutes les activités lémaniques, nous remplissons largement les critères imposés.
Cette année, pour répondre au mandat que nous a donné l'assemblée générale, le comité a fait construire 3 génois afin de déterminer une nouvelle règle de jauge. Celle-ci fixera un poids choisi dans l'intérêt de nos membres, en termes de prix et de longévité.
Enfin, un candidat s'est annoncé pour reprendre la présidence de l'Asprosurprise, il s'agit de Frank Reinhardt, que je remercie. Je vous prie de lui réserver un excellent accueil.
Merci de votre attention.
3. Rapport des Chefs de flotte :
Aucun chef de flotte n'étant présent, il n'y a pas de rapport
4. Rapport de la trésorière
M. Daulte-Mermoud donne lecture du bilan de l'exercice 2014 et annonce un bénéfice de fr. 7024.15
5. Rapport des vérificateurs de comptes :
P. Girod confirme que les comptes ont été contrôlés avec M. Glaus, et que suite à des questions pertinentes, il n'a vu aucune irrégularité dans l'exercice 2014. M. Glaus

confirme également que les comptes ont été bien tenus et tous deux recommandent de voter décharge au comité.

Remarque de plusieurs membres, il serait intéressant de trouver des idées pour dynamiser la série par des rencontres entre navigateurs, des animations festives, des régates avec des échanges de skippers et d'équipiers (régates Cliniques ou régates échangistes!)

6. Adoption des rapports et décharge du comité:
Votés à l'unanimité par acclamation.

7. Election du président:

M. Daniel Rinolfi avait souhaité l'an passé se faire remplacer dans cette fonction, Frank Reinhardt s'est proposé et a été élu à l'unanimité par acclamation. Franck Reinhardt remercie l'assemblée de l'avoir élu, souhaite dynamiser la série et a déjà pris note des premières idées évoquées ce soir.

8. Election du comité :

Intégration de Marianne Ramstein qui est actuellement secrétaire de l'International. Elle précise qu'elle ne pourra pas participer à des séances car elle est déjà très occupée mais le comité lui confirme qu'il n'est pas nécessaire qu'elle soit présente à chaque séance, le but étant d'avoir un lien, un représentant du comité entre la Romandie et la Suisse-Allemande et les Associations Internationales.

Laurent Potterat est proposé par René Mermoud car il est dynamique dans la série, il est également proposé comme chef de flotte de la région morgienne à la place d'Alain Marchand.

Le comité a également proposé pour rentrer au comité Pascal Baer et Nicolas Fabre.

Ils sont tous élus à l'unanimité.

9. Election des vérificateurs des comptes:

Patrick Girod est démissionnaire car il sera absent l'an prochain à la période de l'assemblée générale. Michel Glaus propose qu'Olivier Légeret l'accompagne dans cette mission, ils sont élus à l'unanimité.

10. Calendrier:

Le calendrier définitif pour le Trophée Voiles Gautier n'est pas encore fixé, spécialement pour la fin de la saison. Les premières dates confirmées sont :

Ouchy	2-3 mai
Genève Rolle	6-7 juin
Bol d'Or	12-14 juin
6 heures de Nernier	18 juillet
Critérium de Versoix	?
Yacht Club	?
Finale SNG	3-4 octobre

Marianne nous confirme que le calendrier international a toutes ses dates confirmées hormis "Novembre Hyères soit :

Monaco	29.01 – 01.02	Act 1
San Remo	19.03 – 22.03	Act 2
Bandol	03.04 – 06.04	Championnat de Méditerranée
Klägenfurt	01.05-03.05	Championnat Autriche
Lugano	14.05-17.05	Championnat Suisse
Aix les Bains	22.05-25.05	National France
Cattolica	29.05-02.06	Championnat Italie
Palavas	20.08.-23.08	Championnat Européen act4
Kressbronn	05.09-06-09	Championnat Allemagne

11. Divers :

Votation pour le génois. La proposition pour la modification de la jauge a été transmise à tous les membres.

Arnaud Gavairon demande s'il y a eu un rapport suite aux essais des membres avec les 3 génois achetés par l'Asprosurprise. René confirme qu'il n'y a effectivement pas eu de rapport.

Patrick Girod relève que si aucun poids n'est fixé, il y aurait un risque que certains concurrents aient 2 génois à disposition, soit un léger pour les petits airs et un plus lourd pour la brise.

Julien Monnier rappelle que les voiliers n'ont aucun intérêt à faire des voiles trop légères car il y aurait plus de risque de voiles cassées et cela nuirait aux entreprises.

François Séchaud pense que tout devrait se réguler tout seul avec au final des voiles de qualité et de prix similaires et assez identiques pour tous les navigateurs.

René relève que Daniel Rinolfi en avait fait fabriquer un il y a 4 ans environ qu'il utilise dans les grandes régates et diverses occasions. Qu'à l'heure actuelle il est toujours en très bon état.

Au final, tout le monde pense qu'il faut maintenir dans le texte le poids de référence et qu'après diverses expériences, on pourrait toujours le corriger si cela posait de gros problèmes.

Le texte est accepté par 43 voix et 5 abstentions.

Site internet : François propose de refaire le site en demandant à un professionnel de nous le redynamiser.

Michel Glaus, propose également de faire le lien avec la page Facebook sur lequel on peut trouver pas mal d'informations ainsi que des équipiers qui cherchent des embarquements.

Génois achetés par l'Asprosurprise : ils ont été fabriqués avec un poids de 4.5 kg qui ne correspondrait pas à la nouvelle jauge si elle était acceptée par toutes les associations mais il semblerait qu'il pourrait être mis à la jauge assez facilement.

Il est proposé de soit les revendre, soit les prêter à de jeunes régatiers ou éventuellement les proposer comme prix mais en faisant attention qu'ils ne soient pas remis à de fins régatiers.

La séance est levée à 21h30 et le comité propose de partager le verre de l'amitié.